

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA

Société anonyme hollandaise, 26 avril 1907.

Alfred Marie Joseph Amboise Antoine de LAMETH, président
(Henencourt, Somme, 18 avril 1842-Londigny, Charente, 25 octobre 1916)

Marié à Paris (8^e), le 5 août 1872, avec Louise Marie Stéphanie Prévost de Sansac de Touchimbert(Londigny, 1851-Londigny, 1932).

Dont :

- Madelaine (1873-1882) ;
- Thibaud (1875-1956), officier d'artillerie ;
- Adrienne (1876-1954)(marquise Charles d'Estourmel) ;
- Germaine (1886-1952)(comtesse Édouard de Douhet de Villosanges).

Président des [Plantations de caoutchouc de Tapanoëlie](#) ;
et des [Plantations de caoutchouc de Sumatra](#).

Société de plantations de caoutchouc de Sumatra
(*Le Capitaliste*, 29 décembre 1910)

[...] Il résulte des comptes arrêtés au 30 juin dernier que cette société a vendu ses domaines de Sang Koener, portés au dernier bilan pour 84.000 florins environ, à la Société de Siboga, qui lui a remis en paiement 30.000 actions de 10 florins entièrement libérées. [...]

MODIFICATIONS

Société de Culture de Caoutchouc Kalitengah
Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra
Société des Plantations de Caoutchouc de Siboga
Société des Plantations de Caoutchouc de Tapanoëlie
Société de Culture de Tjondong
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 3 mars 1911)

Changement de siège social

Précédemment à Paris, 7, rue de Surène, est transféré même ville, 20, rue Laffitte. —
Petites Affiches, 4 février 1911.

Société de plantations de caoutchouc de Siboga
(*Le Capitaliste*, 23 mars 1911)

On annonce, pour le commencement d'avril, l'introduction sur le marché en banque des actions de la Société de plantation de caoutchouc de Siboga. D'après la notice publiée, conformément à la loi, au *Bulletin annexe du Journal officiel* du 16 mai 1910, la Société de Siboga est au capital de 750.000 florins hollandais, divisé en 75.000 actions de 10 florins chacune. Il a été créé, en outre, 50.000 actions de dividende, donnant droit à 50 % des bénéfices après paiement d'un intérêt de 6 % aux actions de capital et des attributions au fonds de réserve, au conseil d'administration et au collège des commissaires.

Les concessions de la société, d'une superficie de 6.553 bouws — ou 10.480 acres environ — sont situées dans la subdivision de Batang Torve, gouvernement de la côte occidentale de Sumatra.

Elle en a fait l'acquisition, ainsi que des plantations d'arbres à caoutchouc, constructions et outillages existant sur les terrains, moyennant la remise aux apporteurs de 300.000 florins en actions libérées et des 50.000 actions de dividende.

Le programme actuellement prévu par la société pour l'emploi de son capital est de porter la plantation très rapidement à 1.000 bouws, soit 1.600 acres environ, qui comprendront 300.000 arbres ; au mois de juin dernier, il y en avait déjà 126.174 de plantés, et leur nombre doit approcher maintenant 200.000. Dans les milieux autorisés, on considère la Société de Siboga, qui entrera dès l'an prochain dans la période de production, comme ayant devant elle de très belles perspectives d'avenir.

Société de plantations de caoutchouc de Siboga
(*Le Capitaliste*, 30 mars 1911)
(*Le Journal des chemins de fer*, 1^{er} avril 1911)

On confirme, pour le 4 avril, l'introduction sur le marché en banque des actions de la Société de plantations de caoutchouc de Siboga. Cette entreprise, au capital de 750.000 florins, divisé en 75.000 actions de 10 florins chacune, et qui possède dans la partie occidentale de l'île de Sumatra des terrains considérés comme étant parmi les meilleurs pour les arbres à caoutchouc, est dirigée par des personnalités particulièrement compétentes. Voici quelle est, en effet, la composition de son conseil d'administration :

Président, M. le marquis de Lameth, à Paris ; administrateur délégué, M. C. Engeringh ¹, à Paris, administrateur délégué des Sultanats du Haut-Oubangui, des plantations de Tandjong ; administrateurs, MM. Tilloy ², à Courrières, industriel, président du conseil d'administration des Charbonnages d'Ostricourt, administrateur des Mines de Lens ; J. Bernard ³, à Paris, administrateur des Sultanats du Haut-Oubangui, de la Société franco-néerlandaise de culture et de la Société des Plantations de Kalitengah* ; superintendant, M. H.-C. Dinel, à Batavia.

¹ Charles Engeringh : administrateur délégué et futur président de la Siboga. Voir encadré ci-dessous.

² Maurice Tilloy (1885-1921) : frère cadet de Mathilde Tilloy (mère de Jacques Bernard).

³ Jacques Bernard (Courrières, 1876-Paris, 1935) : fils d'un président des Forges et aciéries de Denain-Anzin. Administrateur de sociétés. Administrateur des Sultanats du Haut-Oubangui, il suivit Engeringh dans des sociétés javanaises, puis à la Compagnie agricole d'Annam (thé). Président de la Société marocaine agricole du Jacma. Voir [encadré](#).

Une partie des terrains de la société est déjà plantée d'arbres qui vont entrer dès 1912 dans la période de production. Celle-ci devra s'accroître les années suivantes dans une proportion rapide. D'après les prévisions des promoteurs de l'affaire, on peut, en effet, compter sur la progression suivante : 1912, production : 75.000 livres ; 1913, 200.000 livres ; 1914, 262.000 livres, ce qui donnerait, avec un prix de vente de 5 sh. (alors qu'il est actuellement de 7 sh.), un bénéfice de 25 % sur le capital dès la première année, de 50 % la seconde année et de 60 % la troisième année.

Société de plantations de caoutchouc de Siboga
(*Le Capitaliste*, 13 avril 1911)

Les actions Plantations de Caoutchouc de Siboga, qui viennent d'être introduites sur le marché, sont demandées à 26,50. Les perspectives d'avenir de la société peuvent être envisagées favorablement. Celle-ci va entrer dans la période d'exploitation normale. On sait que pour les affaires de plantations de caoutchouc, il y a habituellement quatre ans à attendre avant que les arbres puissent être saignés. Or, les arbres de Siboga avaient déjà, d'après les déclarations du directeur, M. Dancona [D'Ancona], dix-huit mois de pépinière lorsqu'ils ont été plantés et l'on peut les considérer comme d'un an plus âgés que leur date de plantation. A l'heure actuelle, la société possède 101.857 hévéas de trois ans, 8.979 *ficus elastica* de trois ans et 100.000 arbres jeunes. D'après les prévisions, la récolte atteindra, dès 1912, 75.000 lbs et 200.000 en 1913, pour progresser chaque année. En calculant sur des prix de vente notablement inférieurs à ceux actuels et en admettant une décroissance ultérieure de ces prix, on estime néanmoins que le bénéfice pourra passer de 346.875 fr. en 1912 à plus de 2 millions en 1920, ce qui permettrait une augmentation parallèle du dividende.

Société de plantations de caoutchouc de Siboga
(*Le Capitaliste*, 27 avril 1911)

L'action Siboga se maintient en bonne tendance à 28. Cette faveur s'explique par les raisons suivantes : d'abord, le capital de la Siboga n'est que de 1.575.000 fr. et suffit amplement pour parer à tous les frais d'entretien jusqu'au moment de la production.

Ensuite, dit la notice d'introduction, la société a déjà 200.000 arbres de plantés, et 100.000 autres en voie de l'être. Chacun de ses arbres ne lui coûtera que 5 fr. au moment de l'entrée en production et lui laissera, dès la première année, plus de 5 fr. de bénéfice net.

Son époque d'entrée en production est tout à fait proche. C'est fin 1911 que ses arbres seront saignés, car ils auront alors quatre ans, âge où l'hévéa de Malaisie est déjà dans toute sa vigueur.

Le terrain de la Siboga permet, d'ailleurs, cette précocité, du fait qu'il consiste en anciens marécages actuellement drainés et par conséquent très fertiles.

Déjà, la seule exploitation des arbres qui entreront en production en 1912 permet une large rémunération.

Gaz de Constantinople et de Scutari
(*Le Journal des finances*, 6 avril 1912)

T. B., Neuville-de-Poitou. — La Société des plantations de caoutchouc de Siboga est encore éloignée de la période productive et, dans ces conditions, il est fort difficile d'apprécier son avenir. Les terrains de culture ne sont pas encore complètement aménagés et ce n'est guère qu'en 1913 qu'on pourra commencer la saignée des arbres. La mise en portefeuille des titres de cette société serait donc assez aléatoire.

D'après les statuts, les apports ont été rémunérés en argent liquide et en actions de dividende, mais il n'est nullement question de parts de fondateur.

Plantations de caoutchouc de Siboga
(*Annuaire des valeurs inscrites à la cote du Syndicat des banquiers
en valeurs au comptant près la Bourse de Paris, 1913, 715-716*)

Siège social. — La Haye (Pays-Bas).

Marquis de Lameth, pdt ; Ch. Engeringh, adm. dél. ; M. Tilloy, J. Bernard, T.-G. Cavadia ⁴, Duchanoy ⁵.

Sumatra — Siboga — Tapanoëlie
Les assemblées de ces trois compagnies ont
eu lieu à La Haye le 27 décembre. —
Résultats de l'exercice 1912-1913.
Considérations sur la situation
de ces entreprises caout-
choutières

(*Cote de la Bourse et de la banque, 7 janvier 1914, p. 3 et 4*)

.....
Société de Plantation de Caoutchouc de Siboga. — Le rapport s'exprime en ces termes :

Concessions et Plantations. — Notre direction aux Indes a pu s'entendre avec le gouvernement des Indes Néerlandaises pour que celui-ci reprenne une grande partie de nos concessions de Sangkoenoer 1, qui avait été reconnue peu favorable à la plantation.

Cette partie de nos terrains était entrecoupée de marais et tout travail y était rendu par conséquent difficile. Par le fait même les redevances annuelles que nous aurions eu à payer dès 1911, et qui s'élevaient à 6.530 fl. se trouvent réduites pour cet estate à 900 fl. et ne seront payables qu'à partir de 1918.

L'étendue totale de nos concessions est actuellement de 1.656 bouws environ.

Les travaux de plantations ont été continués normalement.

Récolte. — La saignée des arbres reconnus comme étant suffisamment développés a commencé dès le mois de février, et le nombre d'arbres total mis à contribution à la fin de l'exercice s'élevait à 22.941.

Depuis, ce nombre s'est accru régulièrement, et nous commençons à avoir une récolte intéressante. Voici les résultats que nous avons obtenus depuis la fin de l'exercice :

⁴ Probablement Télémaque Cavadia, personnage mêlé à une affaire de sociétés mort-nées (*Le Temps*, 29 août 1903). Administrateur du Crédit commercial de Malaisie (1913) et de la Tapanoëlie.

⁵ Max Duchanoy (1864-1932): ingénieur des mines, il fut administrateur d'une vingtaine de sociétés (dont la De Mello Brazilian Rybber) et vice-président des Sultanats du Haut-Oubangui. Voir [encadré](#).

1913	Kg
Avril	550
Mai	670
Juin	900
Juillet	1.200
Août	1.200
Septembre	1.200
Octobre	1.650
Novembre	2.250

La quantité récoltée pendant les deux seuls mois de l'exercice 1912-1913, pendant lesquels la saignée a été commencée, n'a pas été suffisante pour justifier d'un compte « produits ». et le caoutchouc récolté a été joint aux produits du nouvel exercice. Les opérations de notre dernier exercice ne comportent donc pas encore l'établissement d'un compte de « profits et pertes ».

BILAN AU 31 MARS 1913 (fl.)

ACTIF	
Plantations et concessions	612.496 23
Actions à la souche	116.020 00
Constructions	30.302 82
Magasin	9.084 99
Espèces en Caisse et en Banque	570 87
Cautionnement de garantie	13.948 27
Débiteurs divers	3.950 50
	<u>786.373 69</u>
PASSIF	
Capital	750.000 00
Créditeurs divers	36.737 69
	<u>786.373 69</u>

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA (La Cote de la Bourse et de la banque, 19 novembre 1915)

Dans leur assemblée du 5 courant, les actionnaires de la Société de Plantations de Caoutchouc de Siboga ont approuvé les comptes de l'exercice 1914-1915 se soldant par un bénéfice net de 77.053 16 contre 14.281 florins.

Les amortissements ont reçu fl. 62 556 29 et fl. 13.522 03 ont été reportés à nouveau.

Les actionnaires ont approuvé les diverses résolutions et ont ratifié la nomination comme administrateur de M. Jean Cavadia.

Caoutchouc de Siboga
(*Le Journal des chemins de fer*, 4 décembre 1915)

Pendant l'exercice 1914-15, clos le 31 mars, la production de caoutchouc a été de 59.600 kg contre 22.612 kg pour le précédent exercice. Le prix de revient est tombé de 1 fl. 99 le kg à 1 fl. 57, alors que le prix de vente a été de 3 fl. 13 contre 2 fl. 61 précédemment. Les bénéfices nets de l'exercice se sont élevés à 77.053 florins contre 14.281 florins pour 1913-14. Sur ce montant, 63.881 florins ont été consacrés aux amortissements et réserves, 250 florins ont été versés au Comité français du secours national et 13.522 florins reportés à nouveau. Il n'est donc encore réparti aucun dividende. L'assemblée s'est tenue le 5 novembre dernier.

NÉCROLOGIE
(*Le Figaro*, 29 octobre 1916)

Nous apprenons la mort du marquis de Lameth, ancien capitaine des mobiles de la Somme, décoré de la médaille de 1870, décédé, à l'âge de soixante-quatorze ans, au château de Londigny (Charente). Il était le père du comte de Lameth, adjudant au 42^e d'artillerie, de la marquise d'Estourmel et de la comtesse Édouard de Douhet.

Charles ENGERINGH, président

Dirigeant de sociétés africaines équatoriales, reconverti dans les affaires indonésiennes, puis indochinoises. Voir [encadré](#).

Annuaire Desfossés, 1917, p. 893 :

Caoutchouc de Siboga

Conseil d'administration : MM. de Lameth [+], C. Engeringh, M. Tilloy, J. Bernard, T. Cavadia, G. Catoire, G. Watinne, J. Cavadia, Ch. d'Ancona.

Annuaire Desfossés, 1920, p. 970 :

Caoutchouc de Siboga

Conseil d'administration : C. Engeringh, M. Tilloy, J. Bernard, G. Catoire, G. Watinne, J. Cavadia, Ch. d'Ancona.

(*Le Journal des chemins de fer*, 28 janvier 1922, p. 31)

L'ex. écoulé a été marqué par une baisse considérable des cours du caoutchouc ; le prix moyen de vente, qui avait été de 2 fl. 31 le kg p. l'ex. 1919-1920, ressort, p. l'ex. écoulé, à 1 fl. 12 seulement ; par contre, le prix de revient passe de 1 fl. 42 le kg à 1 fl. 69, soit une augmentation de dépenses au kg de 0 fl. 27 provenant entièrement de la perte sur le riz acheté p. notre personnel indigène et dont le prix a été particulièrement élevé pendant le 1^{er} trimestre de l'ex. ; depuis, il a fortement baissé, sans toutefois revenir aux cours d'autrefois.

En nov. 1920, nous avons, dit le rapport, adhéré à la réduction des saignées de 25 % qui a été proposée par l'Assemblée internationale p. la culture du caoutchouc aux Indes néerlandaises ; malheureusement, les effets de cette restriction de production tardent à se faire sentir.

Devant une telle situation, le conseil s'est efforcé de réduire les dépenses au minimum ; il a licencié une partie du personnel, tant européen qu'indigène, abaissé les salaires et réduit autant que possible tous les autres frais ; malgré ses mesures, le prix de revient n'est pas couvert par les prix de vente qui st encore très bas.

De nouvelles réductions de dépenses sont envisagées, mais on ne voit aucun remède à la situation que dans la reprise de la matière : un revirement semble se produire actuellement et l'amélioration qui se dessine ira en s'accroissant. Nous devons alors, dit en terminant le rapport, donner à nos plantations, que nous avons dû tant soit peu négliger, un entretien plus intensif pour les remettre en état.

SUMATRA, SIBOGA, TAPANOËLIE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 9 février 1922)

Le marché du caoutchouc est un de ceux qui ont le plus souffert de la crise ; nous avons, à plusieurs reprises, donné des indications sur les décisions prises par les producteurs relativement à la restriction de production de 25 % décidée par la majorité d'entre eux ; tout dernièrement encore, le 31 janvier, nous avons signalé que le caoutchouc de plantation était revenu à 8 sh. 1/2, cours le plus bas enregistré en 1921.

De ce fait, toutes les entreprises de plantation ont subi des pertes importantes cette année et les sociétés Sumatra, Siboga et Tapanoëlie n'ont pas échappé à la règle commune.

Étant donné la similitude de ces trois affaires qui font partie du même groupe, nous bloquons ci-dessous l'examen des comptes qui ont été soumis à leurs assemblées générales tenues toutes trois en décembre 1921.

Pour Sumatra, la perte est ressortie à 278.292 florins alors que, l'an dernier, le bénéfice s'élevait à 252.522 florins ; pour Siboga, le déficit est de 93.316 florins contre un bénéfice de 196.895 florins ; pour Tapanoëlie, la perte est de 184.459 florins, contre 268.605 florins de bénéfices en 1919-20.

Nous résumons dans le tableau ci-dessous, pour les trois sociétés, quelques chiffres intéressants des rapports du conseil ainsi que des comptes de profits et pertes.

	Sumatra	Siboga	Tapanoëlie.
Prix de revient	1.67	1.69	1.62
Prix de vente	0.88	1.12	0.88
Récolte (en kg) (1919-20)	433.836	236.301	233.622
Récolte (en kg) (1920-21)	383.939	181.201	302.222
Profits et pertes :			
Dépenses	652.773	309.375	489.362
Recettes	374.480	219.058	395.174
Perte nette de l'exercice	277.293	90.317	184.458
Report antérieur	25.156	86.964	168.804
Solde	153.037	3.353	15.651
Amortissement par prélèvement sur réserve	90.493	3.354	15.654
À reporter	62.544	néant.	néant.

On voit que, partout, les prix de vente du caoutchouc ont été notablement inférieurs aux prix de revient. Une des principales causes de l'augmentation de ce prix a été la perte sur le riz, que les sociétés sont obligées de fournir à leur personnel à un prix déterminé par les autorités et qu'elles ont dû acheter pendant l'exercice à des cours sensiblement supérieurs. Les rapports de Tapanoëlie et de Sumatra indiquent que le dommage résultant de cette perte entre pour 0 fl. 21 dans le prix de revient. Toutefois, cet état de choses tend à s'améliorer, et les cours du riz se rapprochent actuellement de la normale.

La diminution constatée dans les récoltes provient de l'application de la restriction de 25 % qui a été décidée l'an dernier. Cette mesure n'a pas donné tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle : les avis sont d'ailleurs partagés sur l'efficacité de cette réduction de production. Alors que les producteurs anglais restent convaincus que c'est là le seul remède aux difficultés multiples qui pèsent lourdement sur le marché du caoutchouc, les planteurs de Ceylan sont hostiles à la restriction ; ils opèrent, d'ailleurs, grâce au change de la roupie et au recrutement d'une main-d'œuvre aisée dans des conditions bien meilleures que celles dans lesquelles sont placés les producteurs d'autres régions.

Les compagnies intéressées ont cherché à améliorer le prix de revient par différents procédés : Sumatra comme Siboga et Tapanoëlie ont essayé de réduire les dépenses : une partie du personnel a été licenciée, les salaires ont été diminués et dans certains cas ramenés au prix d'avant guerre, certaines plantations nouvelles ont même été délaissées momentanément ; dès qu'une certaine amélioration se manifestera dans les cours de la matière — nul ne peut prévoir quand se produira ce revirement —, leur entretien plus intensif sera nécessaire pour remettre ces exploitations en état. C'est dans ce but que Siboga et Tapanoëlie ont envisagé la possibilité d'une émission d'obligations.

Siboga et Tapanoëlie ont complètement amorti leur perte par un prélèvement sur la réserve ; Sumatra reste avec un solde débiteur de 62.544 florins reporté à nouveau.

Dans aucune des trois sociétés, les résultats exposés ci-dessus n'ont permis de procéder à des amortissements.

Les plantations et concessions s'inscrivent donc partout avec une augmentation qui représente les dépenses pendant l'exercice ; les postes constructions, magasins et matériel accusent également une plus value qui, disent les rapports, est compensée par leur valeur d'inventaire.

Les valeurs de portefeuille sont portées pour leur prix d'achat, les stocks de caoutchouc évalués aux prix de ventes actuels.

MM. Van Rombuyle [Romburgh], administrateur de Sumatra, J. Bernard, administrateur de Siboga, et d'Ancona, administrateur de Tapanoëlie, tous trois administrateurs sortants, ont été réélus pour une période de neuf ans.

Annuaire Desfossés, 1923, p. 1082 :

Caoutchouc de Siboga

Conseil d'administration : *idem*.

29 OCT 1931
599

Siboga Caoutchouc Plantage Maatschappij

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS

DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA



acte passé par devant M^e Solko Johannes VAN DEN BERGH, notaire à La Haye, en date du 7 Mai 1910.

Siège Social : La Haye (Pays-Bas)

CAPITAL SOCIAL : 750.000 FLORINS

DIVISÉ EN 75.000 ACTIONS DE 10 FLORINS CHACUNE

IL A ÉTÉ CRÉÉ EN OUTRE 50.000 ACTIONS DE DIVIDENDE

SANS DÉSIGNATION DE VALEUR

Titre de cinq Actions de Dividende

No. **43131** à No. **43135**

UN ADMINISTRATEUR,

UN ADMINISTRATEUR,

Luyckens *Meunier*

SIBOGA CAOUTCHOUC PLANTAGE MAATSCHAPPIJ
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA
constituée par acte passé par devant M^e Solko Johannes VAN DEN BERG,
notaire à La Haye, en date du 7 mai 1910

2 % titres étrangers 25 . Paris 10 1923

Siège social : La Haye (Pays-Bas)

Capital social : 750.000 florins
divisé en 75.000 actions de 10 florins chacune
Il a été créé, en outre, 50.000 actions de dividende
sans désignation de valeur

TITRE DE CINQ ACTIONS DE DIVIDENDE
Un administrateur (à gauche) : Engeringh
Un administrateur (à droite) : Jacques Bernard
Imp. E. Stockmans & Co, rue Otto Venius, 37, Anvers

BRUITS ET INDICATIONS
Sumatra-Tapanoëlie-Siboga
(*Le Journal des finances*, 14 novembre 1924)

Une augmentation de capital serait réalisée prochainement par la conversion en actions des obligations émises en 1922, conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 24 janvier 1922. Cette augmentation de capital serait de 300.000 florins pour Sumatra, de 140.000 florins pour Tapanoëlie et 120.000 florins pour Siboga.

Annuaire Desfossés, 1925, p. 1284 :
Caoutchouc de Siboga
Conseil d'administration : *idem*.

CAOUTCHOUC DE SIBOGA
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 23 septembre 1925)

L'assemblée ordinaire de la Société des plantations de Siboga qui s'est tenue le 10 août dernier a approuvé les comptes de l'exercice au 31 mars 1925. Les résultats de l'exercice écoulé sont en sérieuse amélioration sur ceux de l'exercice précédent. Rappelons que les bénéfices nets se sont élevés à fl. 171.914 99 au lieu de fl 142.740 pour l'exercice 1923-24. Y compris le report du précédent exercice, soit 14.776 florins, et une somme de 30.000 florins affectée à l'annulation du fonds d'amortissement des obligations, le solde bénéficiaire s'établit à 216.691 florins contre 108.707 florins précédemment.

Ceci est mis en évidence dans les comptes de Profits et pertes des deux derniers exercices, que nous exposons ci-dessous (florins) :

	1923-1924	1924-1925
CHARGES		
Frais généraux en Europe, intérêts et impôts	39.789 00	105.685 71
Frais généraux aux Indes	67.725 00	72.395 68
Entretien des hévéas	14.127 00	15.024 56
Frais de récolte et assurances	175.757 00	89.305 01
Total	<u>197.398 00</u>	<u>282.410 96</u>
PRODUITS		
Vente de produits en stock	340.138 00	454.325 95
Rappel des charges	197.398 00	282.410 96
Solde créditeur	142.740 00	171.914 99
Solde débiteur précédent	34.033 00	—
Solde créditeur précédent	—	14.776 21
Annulation du fonds d'amortissement des obligations	—	30.000 00
Solde distribuable	<u>108.707 00</u>	<u>216.691 20</u>

L'assemblée a fixé le dividende à 9 % par action de capital soit 0 fl. 90 par action. Un dividende intérimaire de 6 % ayant été mis en paiement le 15 avril 1925, le solde soit 0 fl. 30 par action de capital et 0 fl. 45 par action de dividende est payable depuis le 17 août contre remise du coupon 11 pour les actions de capital et du coupon 3 pour les actions de dividende.

Le rapport expose que la production de caoutchouc s'est élevée, pour l'exercice 1924-25, à 285.935 kg récoltés pendant l'exercice précédent : 35 bouws de nouvelles plantations ont été mis en saignée pendant l'exercice sous revue.

D'autre part, le conseil a profité de la situation financière favorable pour faire l'acquisition de terrains attenants aux plantations actuelles. La plantation de Soengey-Malombœ, qui a été achetée, a une superficie de 1.664 bouws dont 150 plantés d'arbres à caoutchouc pendant les années 1920-1921 : il reste 1.200 bouws susceptibles d'être plantés.

Ces nouveaux terrains permettront d'étendre les plantations actuelles et devront assurer une rémunération plus large lorsque celles-ci seront en production. Le prix de cet achat a été réglé en actions de capital de la société.

On sait par le dernier rapport que 120.000 florins d'actions de capital ont été remises en échange de pareil montant d'obligations hypothécaires : il reste donc à émettre 180.00 florins d'actions sur l'augmentation de capital votée par l'assemblée extraordinaire du 24 janvier 1922. À cette souche sont venus s'ajouter les 50.000 florins d'actions nouvelles créées par l'assemblée extraordinaire du 27 décembre dernier, qui a porté le capital de la société de 1.050.000 à 1.100.000 florins.

Ces 230.000 florins d'actions disponibles ont été attribuées aux vendeurs de la concession Soengey-Malombœ, portée pour règlement de leur cession, le complément de leur souscription du solde : il leur a été attribuée, en outre, 23.000 actions de dividende, de sorte que le capital actuel des la société est de 1.100.000 florins divisé en

110.000 actions de capital entièrement émis et 73.000 actions de dividende sans valeur nominale.

En conséquence, le capital autorisé étant entièrement émis, les 180.000 florins d'obligations convertibles qui restent à la souche n'ont plus de raison pour y être maintenus, leur conversion n'étant plus assurée par un pareil montant d'actions ; aussi le poste « Obligations à la souche » ainsi que la contre-partie figurant à l'actif sous le poste « Obligations hypothécaires » ont-ils été supprimés.

La situation de trésorerie est très satisfaisante. En regard de 125.542 fl. 04 d'exigibilités, la société aligne 465.335 fl. 66 de disponible.

L'assemblée a ratifié la nomination au poste d'administrateur de M. [Jean] Saint-Girons ⁶, administrateur [délégué] de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce.

NOTES ET VALEURS DU JOUR
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 2 septembre 1926)

C'est le 15 courant que se tiendra l'assemblée ordinaire des actionnaires de Siboga.

Les comptes qui leur seront soumis, comptes afférents à l'exercice au 31 mars 1926, se soldent par 499.233 florins de profits nets, alors que le précédent exercice n'avait laissé que 175.915 florins.

Y compris le report antérieur, le solde disponible à repartir s'établit à 521.035 florins, au lieu de seulement 216.691 florins l'an dernier.

Il est dans les intentions du conseil de proposer la répartition d'un dividende de 1 fl. 60 par action de capital et 1 fl. 50 par action de dividende, sous déduction des acomptes respectifs de 0 fl. 80 et de 0 fl. 30 déjà distribués. Rappelons que l'an dernier, il avait été distribué 0 fl. 90 à l'action de capital et 0 fl. 45 à l'action de dividende.

Quant aux amortissements, il leur sera affecté 49.865 fl. au lieu de seulement 39.262.

Au bilan, les plantations, concessions, constructions, fabrique, sont portées pour 1.326.303 fl. contre 1.284.772, le matériel pour 31.963 fl. contre 29.218, avec en contre-partie 458.448 fl. d'amortissements contre 418.926 fl.

L'actif disponible n'est accru sensiblement à 590.002 fl. contre 296.632 ; l'actif réalisable s'élève à 274.420 fl., dont 259.590 fl. de caoutchouc en stock, contre 168.702 fl. De 125.542 fl. les exigibilités passent à 315.347 11. Enfin, les réserves se totalisent à 30.732 11. contre 22.600.

Annuaire Desfossés, 1927, p. 1076 :

Caoutchouc de Siboga

Conseil d'administration : *idem* + J. de Saint-Girons.

SIBOGA
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 3 juillet 1928)

Les ventes de caoutchouc, stock et profits divers de la Société de Plantation de Caoutchouc de Siboga, pour l'exercice au 31 mars 1928 s'élèvent à 535.359 florins

⁶ Jean Saint-Girons (1867-1932) : administrateur délégué de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce. Voir [encadré](#).

contre 710.401. Les bénéfiques avant amortissement ressortent à 180.718 florins au lieu de 266.719, laissant un solde disponible de 290.447 florins contre 378.286. Le conseil proposera à l'assemblée qui se réunira à La Haye le 16 juillet d'affecter 36.473 fl. aux amortissements et de reporter à nouveau 199.261 florins. L'an dernier, il avait été réparti 1 fl. par action de capital et 0,60 fl. par action de dividende.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 1158 :
Caoutchouc de Siboga
Conseil d'administration : *idem*.

SIBOGA
(*Le Temps*, 14 janvier 1929)

Production des neuf premiers mois de l'exercice 1928-29, 253.000 kg contre 238.500 pour la même période correspondante de l'exercice 1927-28.

Plantations de caoutchoucs de Siboga
(*Le Temps*, 18 octobre 1929)

Les comptes de cette société hollandaise pour l'exercice au 31 mars 1929 font ressortir un total de recettes brutes de 341.656 florins en diminution sensible sur celles de 1928-1929 qui atteignaient 535.389 florins. Le bénéfice net se chiffre à 67.856 florins contre 180.718 florins ; il est affecté en entier aux amortissements. Le report précédent de 199.261 florins sera donc de nouveau reporté.

Le bilan se caractérise notamment par l'accroissement des amortissements et réserves dont l'ensemble figure en effet pour 714.086 florins contre 555.044 florins l'an dernier. L'actif disponible et réalisable (non compris les stocks évalués à 59.577 florins) revient, par contre, de 421.499 florins à 306.336 florins ; il s'oppose à 50.048 florins de créanciers divers, eux-mêmes en forte diminution (132.570 florins au 31 mars 1928).

ENTREPRISES COLONIALES
Siboga
(*Les Annales coloniales*, 25 octobre 1930)

L'assemblée ordinaire annuelle a décidé de prélever sur le solde créditeur de 199.262 florins, une somme de 116.851 fl. pour amortissements sur plantations, 8.524 fl. pour amortissements sur constructions et 43.092 fl. pour porter la réserve statutaire à 110.000 florins.

Le prix de revient n'étant pas récupéré aux prix actuels, le conseil a décidé l'arrêt des saignées et donné des instructions pour que l'entretien des plantations soit fait le plus économiquement possible.

Siboga Caoutchouc Plantage Maatschappij

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS

DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA



par acte passé par devant M^e Solko Johannes VAN DEN BERGH, notaire à La Haye, en date du 7 Mai 1910.

Siège Social : La Haye (Pays-Bas)

CAPITAL SOCIAL : 750.000 FLORINS

DIVISÉ EN 75.000 ACTIONS DE 10 FLORINS CHACUNE

IL A ÉTÉ CRÉÉ EN OUTRE 50.000 ACTIONS DE DIVIDENDE

SANS DÉSIGNATION DE VALEUR

ACTION DE DIVIDENDE

No. 04014

UN ADMINISTRATEUR,

UN ADMINISTRATEUR,

Imprimerie E. Stockmans & Co, rue Otto Venius, 37, Anvers.

Coll. Serge Volper

SIBOGA CAOUTCHOUC PLANTAGE MAATSCHAPPIJ
SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA

constituée par acte passé par devant M^e Solko Johannes VAN DEN BERG,
notaire à La Haye, en date du 7 mai 1910

VALEURS ÉTRANGÈRES GRATIS 12 1931 10 FRANCE

Siège social : La Haye (Pays-Bas)

Capital social : 750.000 florins
divisé en 75.000 actions de 10 florins chacune
Il a été, en outre, 50.000 actions de dividende
sans désignation de valeur

ACTION DE DIVIDENDE

Un administrateur (à gauche) : Engeringh
Un administrateur (à droite) : Jacques Bernard
Imp. E. Stockmans & Co, rue Otto Venius, 37, Anvers

Annuaire Desfossés, 1931, p. 1176 :
Caoutchouc de Siboga
Conseil d'administration : *idem*.

NÉCROLOGIE
Max Duchanoy
(*Le Figaro*, 8 février 1932)

Nous apprenons la mort de M. Max Duchanoy, ingénieur civil des Mines, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre de Léopold de Belgique, décédé en son domicile à Paris. Ses obsèques auront lieu le mercredi 10 février, à dix heures et demie précises, en l'église de Saint-Germain-en-Laye, où l'on se réunira.
Le présent avis tient lieu d'invitation.

Plantations de caoutchoucs de Siboga
(*Le Temps*, 9 novembre 1932)

Malgré un prélèvement de 45.957 florins sur la réserve statutaire, les comptes de l'exercice au 31 mars dernier font apparaître une perte de 7.813 florins. L'an dernier, le bilan s'était soldé sans bénéfice ni perte.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 1125 :
Caoutchouc de Siboga
Conseil d'administration : *idem*, moins J. de Saint-Girons

NÉCROLOGIE

(*Le Matin*, 27 janvier 1933)

M^{me} Charles Engeringh, M. et M^{me} Charles Delaballe-Engeringh, M. et M^{me} Alfred Chaskin-Engeringh, M. Henri Engeringh ont la douleur de faire part du décès de M. Charles Engeringh.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUCS DE SIBOGA
(*Le Journal des débats*, 5 novembre 1933)

Les comptes de l'exercice 1932-33 se soldent par une perte de 33.202 florins formant, avec la perte antérieure de 7.813 florins, un solde débiteur total de 41.015 florins.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA
(*Le Temps*, 20 septembre 1934)

Pendant l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier, les ventes de caoutchouc ont produit 97.666 florins, contre 67.282 florins pour l'exercice précédent.

Déduction faite des frais généraux et charges diverses et après adjonction d'une provision de 1.010 florins, le compte de profits et pertes se solde par une légère perte de 274 florins. Le solde débiteur total est ainsi porté à 41.290 florins.

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA
(*Le Temps*, 3 octobre 1934)

L'assemblée des actionnaires, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1933-1934, dont le résultat porte le solde déficitaire reporté à nouveau à 41.290 florins, a décidé de porter le capital social de 1.100.000 à 2 millions de florins par la création de 90.000 actions nouvelles de 10 florins chacune à émettre au gré du conseil, qui a été autorisé à procéder également à l'émission de 60.000 actions de dividende sans valeur nominale.

SIBOGA
(SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE)
(Indes néerlandaises)
(Marcel LEROY, *Le Caoutchouc*, Paris, 1935, p. 207 s)

Conseil : MM. Paul Osterrieth ⁷, A. G. N. Swart, Jacques Bernard, Gaston Catoire, Georges Wattinne, Jean Cavadia, Ch.-J. d'Ancona, Maurice Tilloy ⁸, Henri Engeringh.

Capital : florins 1.100.000, divisé en 110.000 actions de florins 10. Il a été créé, en outre, 73.000 actions de dividende sans désignation de valeur nominale.

Répartition des bénéfices : au fonds de réserve, une somme à fixer par le conseil d'administration, 6 % d'intérêts aux actions. Sur le solde : 15 % au conseil d'administration. L'excédent est partagé à raison de 50 % aux actionnaires, 50 % aux porteurs d'actions de dividende

Liquidation : apurement du passif. Remboursement du capital. Sur le solde : 50 % aux actions de capital, 50 % aux actions de dividende.

SURFACES PLANTÉES (en ha.)

Anciennes plantations en rendement	807
Jeunes plantations	383
Total	1.190

PRODUCTION EN KG. (Exercice au 31 mars)

1929/30	1930/31	1931/32	1932/33	1933.34	1934/35 du 1/4 au 31/12
320.600	257.400	360.260	435.813	352.500	293.250

	Prix de revient (fl/kg)	Prix de vente (fl/kg)
1929/30	0,82	0,91
1930/31	0,823	0,437
1931/32	0,376	0,214
1932/33	0,197	0,154
1933/34	0,214	0,276

RÉSULTATS DES DERNIERS EXERCICES (en florins)

Années	Résultats avant amort.	Amortissements	Profits et pertes, Solde ant. comp.
--------	---------------------------	----------------	--

⁷ Paul Osterrieth : neveu d'Alexis Mols, négociant à Anvers. Administrateur de diverses sociétés en AEF et dans le Sud-Est asiatique.

⁸ Maurice Tilloy (1888-1960) : fils de Maurice Tilloy (frère de la mère de Jacques Bernard) et de Marthe Mélanie Le Bourgeois. Administrateur des Mines d'Ostricourt (1922), de Travaux hydrauliques et entreprises générales (THEG)(1928) et de Fulmen, vice-président de la Société franco-néerlandaise de culture et de commerce.

1929/30	51.489	176.594	30.794
1930/31	- 94.836 (1)	—	—
1931/32	- 53.771	—	- 7.813
1932/33	- 33.202	—	- 41.016
1933/34	- 275	—	-41.291

(1) Y compris 39.637 fl. d'impôts dont 16.100 fl. rappel sur arriéré.

Le total des amortissements effectués s'élève (en florins) :

Pour les plantations	584.231
Pour les usines, constructions et divers	203.134
Ensemble	787.365

COTATION
Marché en banque au Comptant.

Cours extrêmes

	Act. de capital	Act. de dividende
1929	225 — 96	195 — 76
1930	156 — 42	135 — 51
1931	40 — 28 ⁵⁰	35 — 25
1932	45 — 25	41 — 24
1933	59 — 22	56 — 25
1934	67 — 27	55 — 27

BILAN AU 31 MARS 1934 (en florins)

ACTIF		
Plant. et concessions :	1.702.654,20-5	
Amortissements :	584.231,00	1.118.423,20-5
Construct. et fabrique :	222.692,22-5	
Amortissements :	202.714,92-5	19.977,30
Matériel d'usine :	21.406,28	
Amortissements :	21.405,28	1
Matériaux divers		4.277,17
Espèces en Caisse et en Banque		1.420,13
Débiteurs divers		5.796,78

Caoutchouc en stock		13.983,07
Riz en stock		128,25
Pertes & profits :		
Solde débiteur de l'exercice précédent :	41.015,96-5	
Solde reporté de l'exercice 1933-1934 :	274,75	41.290,71-5
		<u>1.205.297,62</u>
PASSIF		
Capital		1.100.000,00
Créditeurs divers		104.910,12
Coupons restant à payer		387,62
		<u>1.205.297,62</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES (en florins)

DÉBIT		
Frais généraux en Europe		18.524,61
Intérêts et divers		4.654,97
Impôt foncier (<i>verpouding</i>)		263,09
Frais généraux d'exploitation aux Indes :	27.537,66	
Frais de récolte, de préproduction :	7.426,71	34.964,37
Frais de récolte, de préparation, etc.		40.545,03
		<u>98.952,07</u>
CRÉDIT		
Vente de caoutchouc et stock		97.666,73
Annulation de provisions		<u>1.010,59</u>
		98.677,32
Solde débiteur		274,75
		<u>98.952,07</u>

SIBOGA (Le Journal des débats, 16 novembre 1935)

L'assemblée ordinaire tenue le 11 novembre a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1935. Le bénéfice a été de 33.877 florins. Le solde déficitaire du compte de profits et pertes se trouve ainsi ramené de 41.290 florins à 7.412 florins, qui ont été reportés à nouveau.

Le rapport du conseil indique que la récolte totale de l'exercice a été de 380.160 kg de caoutchouc, dont 317.200 ont été vendus 129.649 florins, déduction faite de la commission due aux consignataires.

SIBOGA
(*Le Temps*, 17 octobre 1936)

Cette compagnie accuse, pour l'exercice écoulé, une perte de 3.000 florins, alors que l'exercice précédent s'est soldé par un bénéfice de 33.877 florins.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1378 :
Caoutchouc de Siboga
Conseil d'administration : Paul Osterrieth, pdt ; A. G. N. Swart, Gaston Catoire, Georges Wattinne, Jean Cavadia, Ch.-J. d'Ancona, Maurice Tilloy, Henri Engeringh.
Commissaires des comptes : P. Vereecken ; Ch. Verley-Bollaert.

SOCIÉTÉ DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC DE SIBOGA
(*Le Temps*, 28 septembre 1938)

L'assemblée générale, tenue à La Haye le 26 septembre, a approuvé les comptes de l'exercice au 31 mars dernier, qui se sont soldés par un bénéfice de 106.714 florins. Le dividende a été maintenu à 6 %.

Annuaire Desfossés, 1940, p. 1905 :
Caoutchouc de Siboga
Conseil d'administration : Ch.-J. d'Ancona, pdt ; A. G. N. Swart, Gaston Catoire, Georges Wattinne, Jean Cavadia, Maurice Tilloy, Henri Engeringh.
Commissaires des comptes : P. Vereecken ; L. Christol.

SIBOGA
(*Le Temps*, 12 janvier 1940)

Le rapport du conseil présenté à l'assemblée tenue à La Haye indique qu'il a été planté pendant l'exercice écoulé 73 hectares, ce qui porte à 255 hectares la superficie de renouvellement des plantations. La superficie en exploitation régulière est ramenée à 852 hectares contre 982, les plantations en repos étant portées à 102 hectares contre 11.

CAOUTCHOUCS DE SIBOGA
(*Le Journal*, 11 janvier 1942)

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1940, qui seront soumis à l'assemblée du 22 janvier, à La Haye, font apparaître un bénéfice net de 101.001 florins contre

83.726. florins pour l'exercice précédent. Y compris le report antérieur, le total disponible ressort à 181.140 florins contre 105.455 florins. Il ne sera pas encore, cette année, réparti de dividende, et le solde sera reporté y nouveau.

SIBOGA
(*Le Temps*, 11 février 1942)

Pour l'exercice au 31 mars 1940, la production a été de 367 tonnes de caoutchouc contre 396 pour l'exercice précédent.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 2255 :

Caoutchouc de Siboga

Conseil d'administration : Ch.-J. d'Ancona, pdt ; Gaston Catoire, Jean Cavadia, Maurice Tilloy, Henri Engeringh.

Commissaires des comptes : P. Vereecken ; L. Christol.

L'Économie, 26 janvier 1949 :

Les actions des sociétés hollandaises de plantations *Djember*, *Franco-néerlandaise de Cultures*, *Kalitengah*, *Nieuw Tjisalak*, *Pacouda*, *Panou-Lisan*, *Siboga*, *Sumatra* et *Tapanoelie* n'ont jamais cessé d'être cotées à Paris, ces sociétés ayant été montées avec des capitaux français et leurs titres n'étant pas cotés aux Pays-Bas.

SIBOGA
[Desfossés 1956/1869]

Ancona (Ch. J. d'), 1863/2 (pdt Culture Nieuw Tjisalak), 1864 (pdt Cult. caout. Kalitengah), 1865 (adg Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1867 (pdt Cult. Pacouda), 1868 (Cult. Panou-Lisan), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (pdt Plant. caout. Sumatra), 1873 (pdt Plant. caout. Tapanoelie).

Ancona (Ch. J. d'), 1863/2 (pdt Culture Nieuw Tjisalak), 1864 (pdt Cult. caout. Kalitengah), 1865 (adg Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1867 (pdt Cult. Pacouda), 1868 (Cult. Panou-Lisan), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (pdt Plant. caout. Sumatra), 1873 (pdt Plant. caout. Tapanoelie), 1874 (Buloh Kasap rubber plant. ltd).

Tilloy (Maurice)[1888-1960][fils fdt mines d'Ostricourt. Anc. adm. Mines d'Ostricourt et THEG], 1240 (Fulmen), 1865 (v.-pdt Fr.-néerland. de cult. et de comm.), 1869 (N.V. Siboga caout. plantation).

Engeringh (Henri), 1863/2 (Culture Nieuw Tjisalak), 1864 (Cult. caout. Kalitengah), 1867 (Cult. Pacouda), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871 (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoelie).

Gingembre (Paul)[x /o_xo](fils de Lucien, frère de Léon = CGPME), 1419 (UFEP), 1432 (adg Phos. Constantine), 1869 (V Siboga caout. plantation), 1970 (Grands Moulins de Paris).

Zwicky (H.G.), 1869 (N.V. Siboga caout. Plantage), 1871, (Caout. Sumatra), 1873 (Plant. caout. Tapanoelie).

COMMISSAIRE AUX COMPTES : M. J. Boyer.

SIÈGE SOCIAL : La Haye (Pays-Bas). Renseignements : 7, avenue de l'Opéra. Tél. : OPE 51-58.

CONSTITUTION : Société anonyme hollandaise, constituée le 7 mai 1910, pour une durée de 75 ans.

OBJET : La plantation et la culture. en Indonésie, de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc. Concessions Sumatra 2.506 hectares.

CAPITAL SOCIAL : Autorisé : 2 millions de florins, divisé en 400.000 actions de 5 florins, sur lesquelles 150.000 sont émises et 250.000 à la souche. À l'origine, 750.000 florins en actions de 10 florins, porte en 1922 à 1.050.000 florins, en 1924 à 1.100.000 florins. et en 1934 à 2 millions de florins, augmentation non réalisée. Le capital émis a été ramené en 1936 de 1.100.000 florins à 550.000 florins, par la réduction du nominal de 10 à 5 florins, et le capital autorisé maintenu à 2 millions. En 1937, il a été émis 40.000 actions de 5 florins, par transformation de créances en actions.

Il existe 133.000 actions de dividende sans nominal, dont 60.000 non émises.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : Prélèvement pour amortissement et réserve, 6 % d'intérêt aux actions de capital. Sur le surplus : 15 % au conseil d'administration. Sur le solde : 50 % aux actions de capital et 50 % aux actions dividende.

LIQUIDATION : 50 % aux actions de capital, 50 % aux actions de dividende.

SERVICE FINANCIER : Banque de Paris et des Pays-Bas, Nederl. Hand. Mij, Amsterdam ; oppositions : siège social.

COTATION Courtiers « Cote Desfossés » actions 128. — Notice SEF : CO 192.

NOTA : La Société a repris depuis le 5 mai 1952 jusqu'au 4 mai 1953 le paiement des coupons, à raison de 0 fl. 30 sur les actions de capital pour chacun des coupons n° 15 et 16.

Ex. au 31 mars	Production de caout.	Produits bruts	Amort. et réserves	Bénéf. nets	B é n é f . distrib.
	(En tonnes)	(En 1.000 florins)			
1941-49	—	130	—	- 143	—
1949-50	140	290	48	7	—
1950-51	121	662	211	—	—
1951-52	165	986	239	106	—
1952-53	376	31	—	8	—
1953-54	431	111	—	170	—

BILANS (En 1.000 florins)

31 mars	1950	1951	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital émis	2.000	2.000	2.000	2.000	2.000
Réserves	627	632	499	592	747
Provisions	156	156	127	127	127
Dette flottante	90	106	66	46	26
	<u>2.873</u>	<u>2.794</u>	<u>2.692</u>	<u>2.765</u>	<u>2.900</u>
ACTIF					
Immobilisé	2.242	1.999	2.451	2.501	2.652
Titres et participations	126	126	102	105	104
Stocks	—	162	—	—	
Débiteurs	249	313	43	14	20
Disponible	161	194	96	146	124
Perte	95	—	—		
	<u>2.873</u>	<u>2.794</u>	<u>2.692</u>	<u>2.765</u>	<u>2.900</u>